

Tarification pour l'année 2016-2017

Inscription comme « Etudiant visiteur entrant »

La tarification de l'inscription comme « Etudiant visiteur entrant » varie en fonction de deux critères:

- 1 . La durée du séjour (une année ou un semestre)
- 2 . Le niveau des enseignements suivis (enseignements de niveau licence ou enseignements de niveau master)

Ces critères croisés débouchent sur quatre tarifications:

Tarif 1 (LS)	Inscription en niveau licence Pour un semestre	353 €
Tarif 2 (LA)	Inscription en niveau licence Pour une année	503 €
Tarif 3 (MS)	Inscription en niveau master Pour un semestre	424 €
Tarif 4 (MA)	Inscription en niveau master Pour une année	574 €

Remarques

- * Le sport en formation qualifiante (dans le contrat d'études) n'est pas payant.

Le sport en formation personnelle fait l'objet d'une facturation à l'étudiant.

- * L'affiliation au régime de sécurité sociale (cotisation forfaitaire d'assurance maladie) est obligatoire dès l'inscription à l'université si vous avez - de 28 ans. A titre indicatif, la cotisation forfaitaire annuelle était de 215 € pour l'année universitaire 2015-2016. Elle doit être payée au moment de l'inscription.

Cas particulier



Les étudiants de l'Espace Economique Européen (Union Européenne, Norvège, Islande, Liechtenstein) sont dispensés de cette affiliation au régime de sécurité sociale s'ils présentent l'un des documents suivants :

- la Carte Européenne d'Assurance Maladie (European Health Insurance Card)

- une attestation d'affiliation à un régime d'assurance maladie conventionnel ou à une assurance privée